

La rage intacte d'un gendarme

Affaire des irlandais de Vincennes. Retour sur un scandale politico-judiciaire.

R.L.

QUOTIDIEN : mardi 8 avril 2008

jean-michel beau *L'affaire des Irlandais de Vincennes* Fayard, 648 pp., 28 euros.

Jean-Michel Beau se présente en toute simplicité : «*Je suis le crétin de l'affaire des Irlandais de Vincennes.*» Concision gendarmesque doublée d'une rage intacte depuis un quart de siècle. Notre lieutenant-colonel honoraire (il insiste sur le titre) n'a toujours pas digéré d'avoir plongé seul, pour avoir un temps couvert les turpitudes de la cellule antiterroriste de l'Élysée.

Pour mémoire : en août 1982, le capitaine Barril avait lui-même déposé des armes au domicile d'activistes irlandais. Arrivé sur les lieux un peu plus tard, le chef d'escadron Beau avait accepté d'endosser la responsabilité de la perquisition, sans savoir ce que son collègue avait manigancé : «*Moi, la procédure, j'y connais rien, ju stifiat Barril. C'est ton truc, pas le mien.*»

Protégés par la raison d'Etat et la couardise de magistrats, les ténors de la gendarmerie échapperont aux poursuites, seul Beau écopant de douze mois de prison avec sursis pour subornation de témoins : il avait ordonné à ses hommes de le laisser tout prendre sur lui... Dans *L'affaire des irlandais de Vincennes. L'honneur d'un gendarme*, publié fin mars chez Fayard, Jean-Michel Beau décortique avec minutie cet énorme scandale politico-judiciaire. Le juge Verleene, en charge de l'enquête, en prend pour son grade : à peine seize auditions en huit ans d'instruction, en évitant soigneusement de convoquer Paul Barril grâce à un habile saucissonnage.

A quoi bon ruminer ? «*La cicatrisation est impossible, quelques amis ne manquant pas de m'accuser de gratter les croûtes, concède Jean-Michel Beau. Et si j'arrêtais de m'autopourrir la vie ? Si je finissais par... ABANDONNER. Impossible !*» En ne lâchant rien, il a fini par obtenir, non pas une réhabilitation, mais peut-être mieux encore, l'établissement d'une vérité. C'était en décembre 2006, lors du procès en appel des écoutes de l'Élysée. Le commandant Prouteau, chef de l'ex-cellule qui, sous prétexte d'antiterrorisme, s'était mise à écouter la France entière (dont Beau), est secoué par la présidente : «*Mais enfin, Monsieur Prouteau ! Vous saviez que Barril avait déposé les armes ?*» Il admet enfin : «*Oui, Madame. Paul a chargé la mule.*» Au moment des faits, il jurait à Jean-Michel Beau : «*C'est ridicule, Paul est un homme d'honneur.*»

Le lieutenant-colonel a obtenu 5 000 euros de dommages et intérêts. C'est peu et beaucoup à la fois : «*Je suis encore loin d'atteindre le stade du pardon, mais j'y travaille.*»

<http://www.libération.fr/actualite/societe/319933.FR.php>